

Le Petit Bois 2020 – St. Bernard, le 19 février

1. À qui est le Petit Bois? Qui paie les taxes? Qui détient l'acte hypothécaire? Qui définit et gère l'entretien? L'Université Sainte-Anne, la municipalité de Clare et la Nouvelle-Écosse ont tous quelque chose à profiter de ce lieu historique et écologique et devraient penser à contribuer quelque chose à son bien-être et à sa gestion. La coopération est-elle possible et la division des responsabilités peut-elle être définie?
2. Qu'est-ce que c'est, le Petit Bois? Est-ce une attraction touristique, comme le disent les dépliants dans les kiosques de tourisme et dans les descriptions visant un produit quasi-naturel, beau et varié? Est-ce un sanctuaire écologique où tout est laissé à se dégrader naturellement, ou une sorte de parc où les gens peuvent marcher ou rouler, oui, c'est accessible, et voir une nature dégagée et plus sécuritaire?
3. Quelle est la vision pour ce lieu? Étant donné l'infrastructure qui a été mise en place, il paraît que le tourisme est mis en valeur, et la publicité annonce le Petit Bois comme une des plus belles randonnées en Nouvelle-Écosse. Pour garder cet aspect, il faut au moins garder les sentiers dégagés de débris et d'arbres cassés et tombés, sources de biomasse, ce qui arrive tous les hivers. Qui doit effectuer ce travail et jusqu'à quel point?
4. Les diverses parties du Petit Bois ont un intérêt particulier et ceci est un atout.
 - a. La section immédiatement derrière l'Église Sainte-Marie est la vieille partie historique. Les ruines de plate-formes en pierres taillées, des gravures dans quelques roches laissées par soit des étudiants ou des prêtres en 1899, les os de baleine et les emplacements de kiosques de méditation et de prière devraient être mis en relief et célébrés pour la postérité.
 - b. Le pré est un véritable sanctuaire pour plusieurs espèces d'oiseaux, d'animaux et de plantes.
 - c. Le sentier qui longe la côte offre des vues spectaculaires de la Baie Sainte-Marie et aussi du pré. Les tempêtes d'hiver la recouvrent de galets et il faut la dégager tous les ans. Serait-il pensable de construire un trottoir en bois plus à l'intérieur des terres qui laisserait la nature faire son travail de transport de matériel le long de la côte, ou bien dégager le trottoir existant chaque printemps? Ce sentier est aussi utilisé pour l'activité Les Nuits Stella, qui attire les amateurs de ciel noir, et il faudrait aussi considérer la pollution lumineuse de l'université, surtout les lampadaires du stationnement du Château, qui pourraient être réorientés et /ou équipés d'abat-jour pour diriger le faisceau lumineux plus vers le bas et ne pas verser comme illumination générale.

- d. La section entre les éoliennes et le pré, lieu de la vieille chapelle de la Pointe, pourrait aussi être le site d'un ancien cimetière.
- e. La partie qui contient la CJA et les yourtes et qui se rend à la côte contient un verger de pommiers, une longue muraille de pierres de terres défrichées et une fondation de maison (celle du Père Sigogne?).
- f. La section entre la maison privée et le bureau des avocats est un exemple de forêt d'épinette noire et de mélèze qui est en déclin. La régénération de cette forêt pourrait être soulignée davantage.

Les dégâts apportés par les tempêtes de vent cet hiver sont sérieux et maintenant la publicité est très obsolète... un vrai mensonge. Il faut garder en vue que les écoles d'immersion arrivent bientôt et nos étudiants sont notre meilleure publicité, profitons-en en leur donnant une expérience de qualité. Le Congrès Mondial Acadien vient en Clare dans 2024; plusieurs personnes de partout vont bien vouloir se balader dans un lieu paisible et dégagé, digne de leur appareil photo. Sauter par-dessus des troncs d'arbres ou se bosser pour passer dessous n'est en aucune manière démonstratif de notre souci pour le bien-être ni le plaisir de nos visiteurs. Pensons aussi aux fauteuils roulants; leur accès est maintenant impossible dans quelques secteurs.

Marcel Weaver

Cc :

Allister Surette, recteur de l'Université Sainte Anne et Président du Congrès Mondial Acadien

Kenneth Deveau, vice-recteur, Université Sainte Anne

Éric Tufts, département des finances, Université Sainte Anne

Shawn Craik, professeur en biologie et écologie, Université Sainte Anne

Marc Lavoie, professeur en histoire et en archéologie, Université Sainte Anne

Ronnie LeBlanc, Préfet - Municipalité de Clare

Larry Peach - Tourisme Nouvelle-Écosse, Yarmouth and Acadian Shores

l'Équipe verte, Université Sainte Anne

La forêt acadienne, Arcade Comeau, Harold Alexander